Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 372

Artikel: La conférence du désarmement

Autor: E.Gd.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260577

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENÈVE - 6 FÉVRIER 1932

VINGTIÈME ANNÉE. — Nº 372.

duvemen

DIRECTION ET RÉDACTION

Mⁿ* Emilie GOURD, Crêis de Pregny **ADMINISTRATION**

M¹⁰ Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest Compte de Chèques postaux 1. 943 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS , Fr. 5.--ÉTRANGER . . 8.-

ANNONCES La ligne ou son espace :

nméro . . » 0.25 Réductions p annonces répétées abbanements partent du 1 · janvier. A partir de juillet, il est es abbanements de 6 mois (3 fr.) valables pour le samestre de Le numéro

La paix viendra aussi certainement que le soleil continuera à se lever demain, mais personne ne peut dire au-jourd'hui quand, comment, par quel pays, par quel grand homme d'Etat elle viendra. Peut-être sera-ce par les femmes? N'est-ce pas Maud Royden qui a dit : «Ne prêchons plus la patience aux femmes, l'outil que nous devons prendre en main, c'est l'impa-

Conduites par l'impatience, allez, mes sœurs, à Genève, et sachez exiger

Carrie CHAPMAN CATT.

La Conférence du Désarmement

Genève, 2 février 1932.

mes chargés de veiller à son maintien faiblis-

Genève, 2 février 1932.

Mes chargés de veiller à son maintien faiblissent et s'arrêtent en chemin, qu'il faut, et d'autant plus, œuvrer activement pour le paix. cette claire journée d'hiver, les cloches, toutes Or la paix, qui n'e est persuadé actuelle-les cloches de la ville, et surtout la voix proment? la paix viendra par le désarmement, fonde de la Clémence, ont rappelé au passant Limitation, progression, étapes graduées, nous hâtif et frileux l'heure grave qui sonnaît. Et sommes d'accord, pour tenir compte de la devant une saile bondée d'auditeurs debout, psychose des peuples, mais désarmement encadrant les délégués, sous l'éclair électrique comme but essentiel, comme facteur primordes photographes et des cinémas, la Confécción de fois depuis des mois, et hier ence, la fameuse Conférence du Désarmement s'est ouverte, quoiqu'on ait annoncé, et uméro spécialement consacré à la Confécción de fois depuis des mois, et hier encombien de fois depuis des mois, et les acceptiques, extes experiques, exte aussi les adversaires qui ne sont que ceux auxquels complet que celui que nous soutoins mus soute de la foule en race pourraient être invincibles si nous le plein milieu de journalistes orientaux, japonais ou chinois... Elle s'est queverte, elle a le scepticisme desséchant, contre la crédite dan qu'elle ait lieu, si sombres que une ce soit oui soit obtent. nais ou chinois... Elle s'est ouverte, elle a tre le scepticisme desséchant, contre la crédulieu.

Et il faut qu'elle ait lieu, si sombres que ce soit qui soit obtenu, que le fait seul soient les auspices, et si chargé que soit l'ho- que la Conférence se soit réunie, constitue un rizon. Car nous ne pouvons parlager le point progrès sur l'état de choses précédent, si de vue de ceux qui disent que, parçe que l'on chacune de nous réalise ainsi se part de resse hat, la Conférence da Désarmement a ponsubités dans l'heure très grave que vit perdu toute sa raison d'être: c'est en temps notre civilisation, et si chacune de nous fait de fièvre et non pas de santé que le malade ainsi tout simplement son devoir... le monde a besoin du médecin. Ce qui se passe en Ex- ne sera pas transformé, mais ce point fixe, tréme-Orient montre, prouve la nécessité de solide, lumineux, dont parlait le poète, et aurenforcer l'armature de la paix créée il y a tour duquel pouvait se cristalliser l'inviers, douse ans bientôt, et si tragiquement mise à nous aurons travaillé à le constituer.

E. Gd.

Lire en 2me page:

- J. Guenbaud: La collaboration des femmes à l'organisation de la paix. Mémoire du Comité des organisations féminines interna ionales pour le Désarmement.

- En 3we et 4me pages.

 Les femmes déléguées à la Conférence du Désarmement.

 E. Giv. Nos prud'femmes genevoises. (Liste des femmes élues aux élections du 30 janvier 1932.)

 Congrès International des Femmes méditerranéennes. Nouvelles des Sociétés.

En feuilleton:

Jeanne Vuilliomenet: Une femme précurseur de l'idée du désarmement: Bertha von Suit-Autour de la Conférence.

La Manifestation féminine pour la remise solennelle des pétitions à la Conférence

Quand ces lignes paraitront, cette manifestation, d'abord envisagée-pour le 11 février, puis brusquement décidée par M. Henderson lui-même pour le samedi 6 février, sera sur le point d'avoir lieu. Il ne sert donc plus à rien d'en donner le programme, alors qu'il nous est d'autre part impossible d'en publier le compte-rendu. Nous n'y pouvons rien. Disons cependant que, vu d'une part l'impossibilité d'organiser un cortège, d'autre part le temps froid qui forcerait à abréger une cérémonie en plein air, les organisatrices se sont arrètées au projet suivant: les pétitions partiront du Palais Eynard pour être déposées au Bâtiment Electoral, siège des assemblées plénières de la Conférence. Pendant qu'entreront avec elles les déléga tions féminines chargées de les remettre solennellement au Président, toutes celles qui les auront accompagnées à travers les Bastions sont convoquées à la Salle de la Réformation, qui doit être pleine à craquer de femmes et de jeunes filles, car c'est là qu'aura lieu la véritable manifestation fémi-

nine en faveur de la paix. C'est là aussi que viendront en toute hâte les délégations fémi-nines, sitôt les pétitions remises à la Confé-ernce, faire tout chaud le récit de cette cérénmes, stot tes petitions remises à la Conference, faire tout chaud le récit de cette cérémonie. C'est là que seront prononcés les grands discours, encadrés de chœurs d'enfants, et c'est là qu'on sentira battre, durant ces quelques heures, le pouls du monde féminin pour la paix. Deux mille femmes en tout cas peuvent trouver place à la Salle, si populaire et si connue à Genève, de la Réformation, mais deux mille femmes qui an représenteront des milliers, des millions d'autres, et dont les pensées, comme un fluide magnétique, viendront, de tous les coins du monde, soutenir leur volonté de paix.

Nous regrettons beaucoup de nous être trouvées, du fait de la date de notre parution, dans l'impossibilité de faire auprès de nos lectrices et par leur intermédiaire, toute la propagande possible pour cette manifestation si importante. Notre consolation est de penser que tout, presse quotidienne, télégraphe, téléphone, Radio, a été mis en œuvre pour les atteindre, et nous aimons à croire que nous leures celles avis leurement.

pne, tetephone, Radio, a ete mis en œuvre pour les atteindre, et nous aimons à croire que nombreuses seront celles qui, lorsque ces lignes leur tomberont sous les yeux, seront déjà toutes prêtes, chapeau sur la tête, pour aller se joindre à la foule féminine sur la-quelle nous comptons samedi prochain.

Désarmement et Sécurité

(Suite et fin.) 1

C'est ici, en effet, le point central du débat. La sécurité n'est pas, comme on le croit trop souvent, une affaire d'organisation matérielle. C'est une question d'ordre psychologique. Même dans les Etats les mieux organisés et les mieux policés, les citoyens ne sont pas en sécurité. Ils sont à la merci d'un automobiliste maladroit, d'une tuile qui tombe d'un toit, d'un apache au coin d'une rue, d'un fou échappé. Cependant.



Bertha von SUTTNER l'auteur de « Bas les Armes » à qui va notre pensée en ces journées

(Voir article page 10)

Cliché Conseil International des Femmes.

nous nous croyons en sécurité, et par cela seal nous y sommes, nous circulons sans terreur et sans armes. Si nous apercevions à chaque coin de rue un agent de police aux aguets, nous au-rions au contraire une peur affreuse d'un dan-ger inconnu, et bientôt n'oserions plus sortir. Il en est de même pour les peuples. Le seul moyen de leur ôter la peur, génératrice de toutes les folies, c'est de leur persuader qu'ils sont en sétolies, c'est de leur persuader qu'ils sont en se-curité. Le premier geste à faire pour cela est de commencer le désarmement. Ce sera le geste libérateur et significatif. Les peuples ne croiront plus qu'à ce geste-là. On leur a donné le Pacte de la Société des Nations, les multiples déclara-tions de l'Assemblée et du Conseil, les accords de Locarno, le Pacte Briand-Kellogg et la mise de la guerre hors la loi; ils ont l'acte général d'arbitrage, les commissions de conciliation, l'im-mense réseau des traités bilatéraux, les expériences du Conseil, qui a non seulement réglé des conflits dangereux, mais arrêté des agressions commencées. Néanmoins on entend répéter conti-nuellement que les traités sont des « chiffons auellement que les traités sont des «chittons de papier» et les réussites pacifiques d'heureux hasards. Ce serait à désespérer. Le seul moyen d'établir la séçurité dans les esprits, c'est de la part des gouvernements de démontrer la diminution de leurs craintes en commençant à désar-

D'ailleurs, je suis loin d'être pessimiste. La limitation des armements est une des choses qui viennent avec la certitude de la nécessité. Je me souviens encore d'une époque pas très lointaine, celle des conférences de La Haye en 1899 et en 1907, où l'on parla pour la première fois de limiter les armements. En 1890, la méfiance était telle à l'égard des ouvertures du tsar Nicolas II que le comte Mouravieff dut ajoater à sa première circulaire sur les moyens d'organiser la paix, l'arbitrage, ce qui était bien naturel, et la réglementation des lois de la guerre, ce qui pouvait paraître paradoxal.

En 1907, l'affaire fut plus chaude. L'Allemagne imbue de l'idée de souveraineté, folle d'or-gueil et poussée déjà par les militaristes, déclara se refuser à toute négociation de ce genre, et me-naça la Conférence d'un éclat dangereux. Il fallut déléguer le professeur de Martens de capi-tale en capitale pour préparer au projet de désarmement un enterrement de première classe. Les obsèques furent d'ailleurs somptueuses. En-fin, en 1911 lorsque le gouvernement anglais, désireux d'éviter un conflit qui s'annonçait déjà, nvoya Lord Haldane à Berlin pour tenter une limitation des armemants quals, on lui répondit

que l'avenir de l'Allemagne était sur l'eau. Scapa Flow ne signifie pourtant pas que cet avenir soit aujourd'hui définitivement submergé. L'armée de Guillaume II était soi-disant invincible, comme la grande armée de Napoléon. Elle a eu le même sort. Toutes les armées auront le même sort. Mais il est démontré aujourd'hui que la sort. Mais il est demontre aujourchini que la guerre sera désormais aussi désastreuse pour les vainqueurs que pour les vainqueurs Que pour les vainqueurs. C'est-à-dire les gouvernements, ont déclaré que puisqu'elle ne pouvait plus servir à rien, il était préférable de la reléguer au magasin des accessoires. Et ils ont écrit l'article 8 du Patet de la Seafété des Netions ticle 8 du Pacte de la Société des Nations, en vertu duquel ils reconnaissent que le maintien de la paix *exige* la réduction des armements

nationaux au minimum compatible avec la sécu-rité nationale et l'exécution des sanctions. S'il en est ainsi, si cette limitation ou ce désarmement sont nécessaires au maintien de la desarmement sont necessaires au manuten de la paix qui est le but de toute société humaine, le désarmement est devenu un devoir juridique. Ce n'est pas une affaire de « souveraineté ». Le Conseil doit le réaliser. Nul Etat ne peut s'y dérober sans manquer à ses obligations et saper les fondements des traités mêmes qu'il prétend défendes. défendre.

Quelle serait d'ailleurs la conséquence manquement des gouvernements aux obligations des traités? Ce serait le réarmement fatal, pro-chain, imminent, de ceux des Etats qui ont déj désarmé par les traités de paix. Nul ne saurait l'empêcher, car moralement et même juridique-ment ces Etats auraient des arguments extrêmement forts à faire valoir pour reprendre leur liberté.

Le préambule de la partie V du traité de Ver-Le preambule de la partie V du traite de Versailles qui prévoit la démilitarisation de l'Allemagne, spécifie en propres termes que l'Allemagne accepte ses obligations en vue de rendre possible la préparation d'une limitation générale des armements de toutes les nations. Or, s'il est un principe juridique beine établi, c'est qu'une situation juridique ou un ensemble d'obligations cité de la préparation de la constitue de la con situation juridique ou un ensemble a conigations n'a de valeur et ne peut durer que pour autant qu'il correspond au but en vue duquel il·a été établi. Le jour où ce but disparaîtrait, le jour où il serait démontré que les autres Etats ne veulent pas du désarmement ou ne peuvent pas le réaliser, l'Allemagne serait fondée à réarmer et n'hésiterait pas à le faire. Alors, de deux choses l'une, ou bien on la laissera faire, et Ia course aux armements recommencera, avec comme aboutissement la guerre; ou bien on essayera de l'en empêcher par la force, c'est-à-dire par



¹ Voir le précédent numéro du Mouvement